



## Suivi de l'entente de gestion

Le bilan de suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité 2008-2009 a été adopté par le conseil. Cette entente, conclue tous les ans entre le MSSS et l'Agence, doit contenir pour chaque programme un engagement à atteindre certaines cibles de service mesurées par des indicateurs précis. Ces indicateurs font ensuite l'objet d'une reddition de comptes périodique. Tout au long de l'année, des professionnels de l'Agence travaillent avec les établissements pour améliorer la qualité des données et assurent les liens avec l'équipe technique du ministère.

On constate que globalement, la plupart des services mesurés présentent une amélioration, tel qu'indiqué dans le communiqué de presse émis par l'Agence, que vous trouverez à l'adresse suivante :

<http://www.agencelanaudiere.qc.ca/ASSS/Com/reddition%20compte.pdf>

## Adoption du Plan stratégique 2010-2015

Fruit d'une large démarche de consultation régionale, le plan stratégique 2010-2015 de l'Agence a été adopté par le conseil. Ce plan trace les grandes priorités dans l'organisation des services de santé et des services sociaux. Chaque agence adopte un tel plan, en tenant compte à la fois des orientations nationales et des réalités régionales.

Les plans d'action découlant de ce document d'orientation suivront à l'automne, une fois que seront connus les objectifs et les cibles contenus dans le plan stratégique du MSSS.

Le plan identifie cinq grands enjeux : l'accessibilité aux services de première ligne, l'adaptation de l'offre de services, le travail en réseau, la main-d'œuvre et le financement.

Les partenaires sont conscients qu'il s'agit de défis majeurs pour une région avec un essor démographique important, un vieillissement rapide de sa population et des problèmes d'accessibilité et de rétention. Mais on se dit tout aussi convaincu que le réseau peut compter sur des intervenants dynamiques, capables de trouver des solutions innovantes pour donner des services de qualité aux Lanaudois.

## Cadre de référence pour le PSOC

L'Agence dispose maintenant d'un cadre de référence pour la gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Ce document, produit à la demande de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), clarifie les balises d'application du programme et définit les responsabilités des organismes tributaires d'un financement.

Il est convenu entre l'Agence et la TROCL que ce cadre s'ajustera selon les résultats des travaux provinciaux sur la révision du Programme.

## Approbation du rapport financier de l'Agence

Le conseil a approuvé le rapport financier annuel de l'Agence. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, il présente un surplus de 22 611 \$ pour les activités principales et de 17 594 \$ pour les activités accessoires.

## Budget aides techniques soutien à domicile

Un budget de 536 071 \$ a été réparti entre les deux CSSS pour favoriser le maintien à domicile, notamment grâce à des appareils et aides techniques.

Pour les aides techniques aux activités de la vie quotidienne et de la vie domestique, le montant de 347 722 \$ a été ainsi réparti : 177 338 \$ au CSSS du Nord de Lanaudière et 170 384 \$ au CSSS du Sud de Lanaudière.

Pour les appareils de soutien à domicile, du total de 188 349 \$, 96 058 \$ ont été attribués au CSSSNL et 92 291 \$ au CSSSSL, le tout au prorata de la population âgée de 50 ans et plus.

## Désignation d'un membre de CA

Suite à une démission à l'un des deux postes désignés par l'Agence au conseil d'administration du CSSS du Nord de Lanaudière, le conseil a désigné madame **Anne-Marie Lachapelle** pour combler le poste vacant.

## Recommandation pour membres cooptés

Les membres du conseil ont soumis au ministre une recommandation de trois candidatures pour le choix des membres cooptés au conseil.



Il s'agit de madame **Émilie-Ève LeBlanc-Dupuis**, ainsi que de messieurs **Carol Legault** et **Yvan Ouellet**.

On suggère en outre au ministre d'accorder une importance particulière au critère de représentativité (nord-sud du territoire) dans la nomination de ces trois membres.

### Parole à l'assemblée

Dans le cadre de la parole à l'assemblée, le conseil d'administration a entendu les représentations conjointes du président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CSSS du Nord de Lanaudière, Dr **Jean-Jacques Klopfenstein** et de celui du Sud de Lanaudière, Dr **Hoang Duong**.

Pour la première fois, les représentants des deux conseils s'alliaient pour demander un soutien afin d'augmenter les effectifs médicaux. Tout en reconnaissant les démarches déjà faites dans la région pour améliorer la situation, ils ont parlé de leur essoufflement à desservir une région en croissance démographique soutenue, dans un contexte de pénurie de médecins.

Les représentants ont fait valoir qu'avec plus de médecins, tous les intervenants du réseau seraient en mesure de mettre leur créativité à profit pour mieux répondre aux besoins de la population.

Le conseil, qui a dit être très conscient du problème, interviendra auprès de la Conférence régionale des élus et des MRC pour obtenir des résolutions d'appui. Le MSSS sera également sensibilisé à cette situation préoccupante.

### Dépliant résidences personnes âgées

Le conseil a pris connaissance du dépliant « Des résidences de qualité pour les personnes âgées », faisant état de la certification gouvernementale. Vous trouverez ce dépliant à l'adresse suivante :

<http://www.agencelanaudiere.qc.ca/ASSS/Documents/Depliant%20Agence%20Sante%20Sociaux%20version%20finale.pdf>

### Calendrier des prochaines rencontres

Les membres du conseil ont adopté le calendrier suivant pour les rencontres régulières 2009-2010.

Mardi 22 septembre 2009

Mardi 8 décembre 2009

Mardi 9 février 2010

Mardi 30 mars 2010

Mardi 18 mai 2010

Mardi 15 juin 2010

19 h

salle B 125

Agence de la santé et des services sociaux  
245 rue du Curé-Majeau, Joliette

## Bonnes vacances à tous!

